

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2014

Pas d'absent.

1) Approbation précédent compte-rendu

15/15 approuvent le précédent compte-rendu.

2) Droit de Prémption Urbain

JM CHATAIN rappelle que, pour chaque dossier, il est précisé le bien concerné, la surface en m2, le ou les vendeurs, le ou les acquéreurs et le prix.

Deux dossiers :

- Maison d'habitation + terrain au 76 Chemin des Salles – surface : 500 m2
Prix : 175.000 €
- Maison d'habitation + terrain au 21 Rue des Royats – 2 parcelles de 700 et 1750 m2 – prix : 230.000 €

Le conseil décide de ne pas préempter sur ces deux dossiers.

3) Jury d'assises (code de procédure pénale : articles 255 et suivants) tirage au sort des jurés à partir de la liste électorale

D'après la circulaire émise par la Préfecture.

589 jurés sont tirés au sort par canton (ex : 6 jurés pour St Jean Soleymieux, 1 pour notre commune)

Pour être juré, il faut avoir plus de 23 ans.

JM CHATAIN propose le tirage au sort par l'intermédiaire du membre du conseil municipal le plus jeune, il s'agit de M FAURE.

1^{er} tiré au sort : MARTINETTI Bernard 3 Chemin des Favers (né en 1957)

2^{ème} tiré au sort : PRADIER Anthony 26 Rue Centrale (né en 1978)

3^{ème} tiré au sort : CARMAUX Sylvain Le Couhard (né en 1968)

4) Commissions proposées par la CALF, désignation des représentants de la commune

Commissions proposées par la CALF après l'installation du conseil communautaire.

Ces commissions sont des commissions de propositions (et non de décisions) et sont emmenées en général par des vice-présidents.

JM CHATAIN précise qu'il n'est pas membre du bureau communautaire.

- Com. **Développement économique** présidée par C BASILE maire de MONTBRISON : JM CHATAIN – D MASSACRIER
- Com. **Finances-administration générale** présidée par P GIRAUD maire de CHAMBLES : F MILLET – D MASSACRIER

- Com. **Aménagement du territoire – SCOT – PLU – politiques contractuelles** présidée par E LARDON maire de ST MERCELLIN EN FOREZ : F MILLET – M FAURE
- Com. **Habitat – PLH** présidée par C COURT maire de BOISSET LES MONTROND: J GONZALEZ – M LAFFAY
- Com. **Ordures ménagères – déchèteries** présidée par J EPINAT maire de ST BONNET LE COURREAU : JM CHATAIN – JP GACHET
- Com. **Assainissement – gestion des eaux et rivières** présidée par R CHAPOT adjoint à ST ROMAIN LE PUY : JF TAILLANDIER – D CHAMBON
- Com. **Tourisme** présidée par P COUCHAUD maire de CHAMPDIEU : D CHAMBON – H DUQUESNE
- Com. **Enfance – jeunesse – cohésion sociale** présidée par C BRUN-JARRY maire de CHAZELLES SUR LAVIEU : J GONZALEZ – O PINTURIER
- Com. **Voirie – réseaux** présidée par M ROBIN maire de PERIGNEUX : JF TAILLANDIER – J LESQUIR
- Com. **Culture – sport** présidée par JP DUMAS maire de MAGNEUX HAUTE RIVE : E LAFANECHERE - V GUILLAUME
- Com. **Transports – mobilité** présidée par T DEVILLE 1^{er} adjoint de BONSON : JP GACHET – D CHAMBON
- Com. **Environnement (PCET – Natura 2000)** présidée par J PEYER adjoint à BOISSET ST PRIEST : B RIVOLLIER – J LESQUIR

5) Désignation des membres de la commission communale des impôts directs, liste de contribuables à proposer à la direction générale des finances publiques

Cette commission est composée de 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) et sert à classer ou reclasser (suite à une amélioration) les habitations, dans des catégories allant de 1 à 7. Le service des impôts nous demande de fournir 24 noms.

JM CHATAIN étant maire, est nommé d'office. Il propose de reprendre les noms de certaines personnes figurant sur la liste de 2008 (avec leur accord) :

Titulaires : B RIVOLLIER – D MASSACRIER – JP GACHET - J DELHEUR – C GACHET - R RIVOLLIER – P CLEMENCON – ME TOMASINI – G MARREL – J GRILLET – JP IMBERT

Suppléants : V GUILLAUME – J LESQUIR – M FAURE J CHASSAGNEUX – C GEROSSIER - H SEGURA – B GUEGUEN – L GONZALEZ – R TAILLANDIER – D BATISSON – F MILLET

Proposition pour deux personnes n'habitant pas la commune mais y payant des impôts : P MONDON de MARGERIE (titulaire) et D MONDON de BOISSET (suppléant)

6) Programme voirie communautaire 2015/2020 à valider

La com Voirie présidée par JF TAILLANDIER a visité l'ensemble des voies jugées en mauvais état par la Sté VECTRA pour la CALF et propose de retenir :

- Rue du Repos (de la rue centrale jusqu'au cimetière) : estimation 19 000 € environ

- Chemin du Pic (partie allant jusqu'à la ferme Gachet-Goure) : estimation 9 000 € environ

Il faudra également prévoir une somme de 10 000 € environ pour une partie de voirie à refaire (200 m en commun avec Boisset St Priest -vers Fontvial-)

15/15 approuvent ce programme Voirie 2015.

7) Avenant n° 1, lot n° 3 maçonnerie, aménagement du centre bourg

M FAURE sort de la séance.

Le chiffrage pour rendre accessible l'entrée de l'église aux personnes à mobilité réduite est de 1 200 € TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise FAURE pour un marché total de 39 371,54 €.

14/14 sont d'accord pour la validation de l'avenant.

8) Comptabilité : décision modificative (inscriptions de nouvelles dépenses d'investissement, pour acquisition de matériel technique et armoires froides pour la cantine scolaire, ordinateur pour la mairie...)

F MILLET expose les différentes dépenses imprévues concernant du matériel à changer :

- Taille-haie (qui a plus de 10 ans) : 580 € (le coût des réparations aurait été de 271 €)
 - Armoire froide cantine : Un devis a été fait pour deux armoires de 400 litres chacune (au lieu d'une de 1000 litres) : 2 250 €
 - Ordinateur portable mairie : supplément de 400 € (montants arrondis)
- 15/15 approuvent cette décision modificative.

9) Demandes de subventions au Conseil Général pour : frais de déneigement 2013/2014, acquisition de matériel : taille-haie, armoires froides, ordinateur

Déneigement (effectué par l'entreprise CHAUT-FOLLEAS) : 446,60 € TTC

Frais divers : Taille-haie 483 € HT Armoires froides 1865,12 € HT

Ordinateur 956,06 € HT

10) Contrat de maintenance pour photocopieur mairie

35 000 photocopies se sont faites pendant l'année 2012/2013.

La mairie a un contrat avec Avenir Bureautique pour l'entretien du photocopieur. Pour l'année 2014/2015, le contrat est de :

- 0,072 € HT pour la copie couleur
- 0,0075 € HT pour la copie noir et blanc

15/15 sont d'accord pour signer le contrat allant du 9/4/2014 au 8/4/2015.

11) Présentation du rapport d'activités 2013 de la CALF

Chaque élu reçoit ce rapport qui doit être présenté en conseil municipal.

Le CM prend acte de la présentation de ce rapport.

12) Organisation des élections européennes du 25 MAI 2014

23 listes seront présentes

Le bureau de vote est ouvert de 8 H à 18 H suivi par le dépouillement.

Des permanences de 2 H sont mises en place :

- De 8 H à 10 H : D CHAMBON JM CHATAIN
- De 10 H à 12 H : M FAURE B RIVOLLIER J LESQUIR
- De 12 H 14 H : F MILLET V GUILLAUME
- De 14 H à 16 H : JP GACHET JF TAILLANDIER
- De 16 H à 18 H : M LAFFAY E LAFANECHERE J GONZALEZ

Seront présents pour le dépouillement : JM CHATAIN – F MILLET – E LAFANECHERE – JF TAILLANDIER – M LAFFAY – JP GACHET – B RIVOLLIER – D MASSACRIER – D CHAMBON - O PINTURIER – J GONZALEZ

13) Questions diverses

Suite au cambriolage de l'épicerie en début de mois, Mr FAURAND a demandé à JM CHATAIN s'il était possible de laisser la lampe éclairée la nuit devant le commerce afin de le sécuriser. Réponse : Il n'est techniquement pas possible de le faire du fait que l'ensemble de l'éclairage public est éteint la nuit.

Mr FAURAND a demandé également s'il était possible de changer les deux portes. Les cadres des portes et fenêtre étant vraiment abîmés, le conseil municipal décide, après discussion, de procéder au changement des huisseries et de demander des devis pour les deux portes et la fenêtre.

14) Dates à retenir

La CALF organise une formation pour le personnel communal et les élus, sur le SIG Système d'Information Géographique (cadastre, voirie, assainissement, divers réseaux...) les 5 et 17 JUIN de 9 H à 12 H et 14 H à 17 H

Le 21 MAI à 18 H 30 à la CALF MONTBRISON, le SMIF organise une soirée conférence sur le canal du Forez

Le 31 MAI à 17 H : assemblée générale de l'association des maires de la Loire au Centre des Congrès à ST ETIENNE

Date des prochains CM : 10 JUIN – 8 JUILLET – 2 SEPTEMBRE – 7 OCTOBRE – 4 NOVEMBRE – 9 DECEMBRE